

Questionnaire enquête flash ML

Quel est le code structure I-Milo de votre mission locale ? S'il n'est pas connu, veuillez nous indiquer le nom de la mission locale, ainsi que son code postal.

I – Activité et organisation des missions locales et des conseillers depuis la crise

Q1. Entre le 16 mars et le 10 mai, approximativement, combien de conseillers ou d'encadrants ont été concernés par ces différentes situations dans votre mission locale ?

	La plupart (80% et plus)	Une majorité (50 à 80%)	Certains (10 à 50%)	Quelques (moins de 10%)	Aucun conseiller
Travail sur site*					
Travail en déplacement auprès des jeunes en dehors des locaux de la mission locale					
Télétravail					
Arrêt maladie (ou garde d'enfants liée à la crise)					
Absence autorisée**					
Chômage partiel					
Congés					
Formation					
Exercice du droit de retrait					

NB : Indiquer le % de conseillers en personnes physiques (pas d'équivalent temps plein).

Un conseiller peut être concerné par plusieurs de ces situations.

** Le Travail sur site comprend le travail dans les locaux de votre mission locale, ou ceux de partenaires.*

*** L'absence autorisée comprend les temps d'absence autorisés sans perte de salaire, en complément d'un télétravail à temps partiel, ou quand celui-ci n'a pas été possible.*

Si « aucun conseiller » n'est PAS coché dans la ligne correspondant à l'absence autorisée ou au chômage partiel:

Q2. Quelles sont les principales raisons pour lesquelles tous les conseillers disponibles ne peuvent pas travailler à plein temps ? (2 réponses maximum)

1. Baisse d'activité qui ne permet pas de faire travailler l'ensemble des équipes.
2. Manque de matériel
3. Problèmes de connexion (zone blanche, système informatique instable)
4. Autre : précisez.

Si « aucun conseiller » n'est PAS coché dans la ligne correspondant au Travail sur site :

Q3. Entre le 16 mars et le 10 mai, les locaux de votre mission locale sont-ils ouverts au public ?

1. Oui, tous les lieux d'accueil sont ouverts.
2. Oui, une partie des lieux d'accueil est ouverte.
3. Seul le public en situation d'urgence peut être accueilli physiquement par la mission locale sur rendez-vous.
4. Non, le public ne peut pas être accueilli physiquement par votre mission locale.

Q4. Quand pensez-vous que votre mission locale va rouvrir au public ? (Y compris avec des modalités aménagées, par exemple sur rendez-vous)

1. Avant le 20 mai
2. Entre le 20 mai et le 1^{er} juin
3. Entre le 1^{er} juin et le 15 juin
4. Entre le 15 juin et le 1^{er} juillet
5. Après le 1^{er} juillet
6. Votre mission locale n'a jamais fermé depuis le 16 mars
7. Je ne sais pas

II – Entrées et sorties des jeunes

Q5. Entre le 16 mars et le 10 mai, votre mission locale a-t-elle accueilli, physiquement ou à distance, des jeunes qui n'étaient pas connus de la mission locale auparavant ?

1. Oui, plus qu'habituellement.
2. Oui, autant que d'habitude.
3. Oui, mais moins que d'habitude.
4. Non.

Si la réponse n'est pas Non :

Q6. Parmi ces jeunes, le nombre de jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire :

1. A augmenté par rapport à avant la crise
2. Est resté stable par rapport à avant la crise
3. A diminué par rapport à avant la crise
4. La mission locale n'accueille pas de jeunes mineurs en décrochage scolaire

Q7. Entre le 16 mars et le 10 mai, des jeunes ont-ils débuté l'un des dispositifs dans votre mission locale ?

	Oui, plus que d'habitude	Oui, autant que d'habitude	Oui, mais moins que d'habitude	Non
PACEA				
Garantie jeunes <i>Entrée initiale</i>				
Garantie jeunes <i>Renouvellement</i>				
PMSMP				
Formation				
Autres dispositifs Missions locales				
Autres dispositifs Partenaires				

Q8. Les sorties des dispositifs suivants ont-elles été impactées par la crise ?

	Oui, les dispositifs ont été prolongés pour tous les jeunes	Oui, les dispositifs ont été prolongés pour certains jeunes	Non	Oui, les dispositifs se sont terminés prématurément ou ont été suspendus pour certains jeunes	Oui, les dispositifs se sont terminés prématurément ou ont été suspendus pour tous les jeunes
PACEA					
Garantie jeunes					
PMSMP					
Formation					
Autres dispositifs Missions locales					
Autres dispositifs Partenaires					

Q9. Depuis le 16 mars, des jeunes suivis par votre mission locale ont-ils pu commencer des emplois dans les secteurs suivants ? (plusieurs réponses possibles)

1. Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts
2. Services à la personne et à la collectivité (services sanitaires et sociaux, nettoyage, etc)
3. Installation et maintenance
4. Industrie
5. Commerce, vente et grande distribution
6. Construction, bâtiment et travaux publics
7. Transport et logistique
8. Aucun jeune n'a commencé un emploi depuis le 16 mars

9. Autres : précisez

III – Maintien du contact avec les jeunes accueillis

Q10. Depuis le 16 mars, le suivi et l'accompagnement des jeunes ont-ils pu être maintenus?

	Pour la plupart des jeunes (80 % et plus)	Pour une majorité des jeunes (50 à 80 % des jeunes)	Pour certains jeunes (10 à 50 % des jeunes)	Pour quelques jeunes (moins de 10 %)	Pour aucun jeune
Échange entre le conseiller et le jeune à distance					
Participation à des événements collectifs à distance*					

*Évènements collectifs : Ateliers, informations collectives, formations, ...

Q11. Lorsque le contact à distance avec le jeune a pu être maintenu, est-il effectué par les outils suivants ?

	Oui, cet outil est plus utilisé qu'avant la crise	Oui, cet outil est autant utilisé qu'avant la crise	Oui, cet outil est moins utilisé qu'avant la crise	Non, cet outil n'est pas utilisé mais l'était avant la crise	Non, cet outil n'est pas utilisé et ne l'était pas avant la crise
SMS					
Appel téléphonique					
Email					
Réseaux sociaux ou autre messagerie (Whatsapp, Messenger,)					
Courrier postal					
Outil de contact collectif (Zoom, Skype, ...)					

Q12. Depuis le 16 mars, l'utilisation des moyens de communication à distance pour maintenir le contact avec les jeunes que vous suivez est-elle source de difficultés ?

1. Oui
2. Non

Si oui :

Q13. Ces difficultés sont dues à : (plusieurs réponses possibles)

1. Un manque d'équipement des jeunes (box internet, ordinateur)
2. Des difficultés de connexion à Internet des jeunes (zone blanche)
3. A un manque de connaissance des jeunes (illettrisme)
4. Certaines conditions dans lesquelles le jeune est confiné (logement ne permettant pas de s'isoler, ...)
5. Un manque d'équipement des conseillers (box internet, ordinateur)
6. Des difficultés de connexion à Internet des conseillers (zone blanche)
7. Un manque de connaissance des conseillers

IV – Difficultés des jeunes et solutions apportées

Q14. Pour les jeunes pour lesquels le contact a pu être maintenu ou établi depuis le 16 mars, y a-t-il eu des remontées des problèmes suivants ?

	Pour la plupart des jeunes (80 % et plus)	Pour une majorité des jeunes (50 à 80 %)	Pour certains jeunes (10 à 50 % des jeunes)	Pour quelques jeunes (moins de 10 %)	Pour aucun jeune
Problèmes financiers					
Problèmes de santé du jeune					
Problèmes de santé des proches du jeune					
Problèmes psychologiques sévères ou psychiatriques liés au confinement *					
Mal-logement**					
Perte de moral liée au confinement***					
Perte d'emploi, de stage ou d'alternance					
Décrochage scolaire					
Découragement, perte de confiance face à l'avenir post-confinement					

*Dépression, risques psychosociaux susceptibles de présenter un sujet pour le jeune lui-même et pour son entourage et pouvant nécessiter une prise en charge médicale

** Insalubrité, logement trop petit ou mal adapté, absence de logement fixe

*** Perte de moral liée à l'isolement, aux relations compliquées avec l'entourage proche (ou ménage ?), etc

Si la réponse à la ligne problèmes financiers n'est pas "Aucun" :

Q15. Avez-vous mis en place des mesures pour aider ces jeunes à faire face aux difficultés financières depuis le 16 mars ?

	Pour la plupart de ces jeunes en difficulté (80 % et plus)	Pour une majorité de ces jeunes en difficultés (50 à 80 % des jeunes)	Pour certains jeunes en difficultés (10 à 50 % des jeunes)	Pour quelques jeunes en difficultés (moins de 10 %)	Pour aucun jeune
Déblocage d'allocation PACEA					
Mise en place ou adaptation des modalités de distribution des aides d'urgence (FAJ, tickets service, colis alimentaires, ...)					
Redirection vers Pôle Emploi					
Redirection, vers la CAF					
Redirection vers d'autres organismes					

V- Contact avec les partenaires traditionnels

Q16. Entre le 16 mars et le 10 mai, comment a évolué la fréquence des interactions entre votre mission locale et les partenaires suivants par rapport à la période précédente ?

	Plus de contacts qu'avant	Autant de contacts qu'avant	Moins de contacts qu'avant principalement du fait du partenaire	Moins de contacts qu'avant, principalement du fait de la mission locale	Aucun contact même avant la crise
Pôle Emploi					
E2C					
AFPA					
CFA					
Autres organismes de formation					
EPIDE					
Entreprises					
Département					
Éducation nationale					
Associations de proximité (notamment caritatives), centres sociaux, équipes de prévention					
Partenaires logements (CLLAJ, FJT...)					

Q17. Entre le 16 mars et le 10 mai, comment ont évolué les actions suivantes auprès des entreprises par rapport à la période précédente ?

	Leur fréquence a augmenté	Leur fréquence est restée stable	Leur fréquence a diminué
Appui au recrutement			
Information juridique			
Autres actions			

VI– Diagnostic plus général sur les jeunes qui constituent leurs publics

Q18. Après le confinement, comment pensez-vous que l'effectif de jeunes suivis par votre mission locale va évoluer ?

1. Il va augmenter
2. Il va rester stable
3. Il va diminuer
4. Je ne sais pas

Si « Il va augmenter » :

Q19. Pour quelle(s) raison(s) pensez-vous que le nombre de jeunes va augmenter ? (2 réponses maximum)

1. Licenciement, difficultés à trouver ou à retrouver un emploi (hors alternance)
2. Rupture d'alternance, difficultés à trouver ou à retrouver une alternance
3. Augmentation du décrochage scolaire pendant le confinement
4. Problèmes de santé pesant sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
5. Autre : préciser

Q20. Dans les mois à venir, pensez-vous que les jeunes suivis par votre mission locale rencontreront plus de problèmes dans les domaines suivants ? (4 réponses maximum)

1. Santé des jeunes
2. Santé de leurs proches
3. Logement
4. Finances
5. Accès à l'emploi
6. Accès à une formation de l'Éducation Nationale
7. Accès à une autre formation
8. Mobilités, transports
9. Autre : préciser
10. Aucun de ces domaines

Q21. Quand pensez-vous que vos activités vont reprendre normalement ?

1. Au bout d'un mois ou deux mois
2. Au deuxième semestre 2020
3. Au premier semestre 2021
4. Nos activités ne reprendront pas normalement dans ces délais-là
5. Je ne sais pas

Q22. Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ou anticipez pour la sortie progressive du confinement ? (5 réponses maximum)

1. Aucune difficulté
2. Manque de débouchés pour les jeunes après le 11 mai
3. Manque de moyens, techniques ou humains, de la mission locale pour répondre à des demandes massives des employeurs au moment de la reprise
4. Approvisionnement en masques, gels et autres équipements de protection individuelle
5. Problèmes d'espace liés à la taille des locaux
6. Autres difficultés à organiser l'activité de manière à respecter la distanciation sociale
7. Insuffisance des moyens de transport pour le déplacement des conseillers pour se rendre à la mission locale
8. Problèmes de trésorerie d'ici la fin d'année
9. Réticences ou refus des conseillers
10. Réticences ou refus des instances représentatives
11. Réticences ou refus des jeunes
12. Réticences ou refus des partenaires
13. Disponibilité limitée de certains salariés (*par exemple pour garde d'enfants*)
14. Autres

Q23. Y a-t-il d'autres éléments – liés aux implications de la pandémie sur la situation de votre structure – que vous voudriez porter à la connaissance du ministère ?

Champ libre